

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD457

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 43

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« compte tenu »,

les mots :

« en tenant compte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.